

CCE du 10 et 11 Avril 2019

CM : Christian METTOT – MC : Marcella COFFRE – RM : Roger MOREAU
Jo RELION – Mohamed HAMROUNI – Djamila SADOUNI – Jeff GUERUT – Danièle ARTIGUENAVE – Brigitte BAILLY – Raymonde RICOURT – Nadine PASTRE – Jean-Marc QUIRIN

1. Approbation des PV pour 2019 :

Report de l'approbation des PV lors du prochain CCE après la nomination de 3 élus titulaires (1 CFDT, 1CGT, 1 Sud).

2. Comptes à fin février :

Ce n'est pas plus mal que si c'était pire !

3. Prépa Compétences :

À fin 2018, 8000 demandeurs d'emploi sont entrés sur le dispositif au niveau national, pour un chiffre d'affaires de 12M€.

Sur 2018 il y avait 91 centres positionnés sur ce dispositif. 67% des prescriptions Pôle emploi avaient intégré l'Afpa. 78% des prescrits restent sur la totalité du parcours, avec une moyenne de 35% d'intégration sur nos formations Afpa.

Le dispositif arrive à maturité en 2019. Il est prévu d'accueillir 30 000 parcours, pour un chiffre d'affaire de 47M€ en 2019, par la prorogation qui a été actée pour cette année, avec 12 centres supplémentaires mobilisés sur cette offre conjointe Pôle Emploi/Afpa.

4. Présentation de la plateforme de mobilité interne (PMI), de l'espace information conseil (EIC) :

Présentation des 3 cabinets assurant l'accompagnement des salariés pendant la procédure :

- LHH ALTEDIA : Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire, Bretagne Normandie, Centre Val de Loire, Île de France, Siège et DIFQ.
- HR CONSULTANCY PARTNERS : Bourgogne/Franche-Comté, Grand Est et Hauts de France.
- SEMAPHORES : Corse, Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne/Rhône-Alpes.

5. Point d'avancement sur le projet de transformation de l'AFPA :

Point sur les projets alternatifs : (PDA) Pascale d'Artois – (CM) Christian METTOT - Sandrine JOSSE.

Les élus des différentes Délégations interviennent sur la présentation des 3 cabinets et leurs postures très commerciale, qui semblent loin des problématiques du terrain.

Livre 2 :

La DG rappelle qu'elle n'a pas encore décidé de la date de dépôt du plan à la DIRECCTE. Elle a donc démenti les dates qui circulent actuellement.

Elle rappelle qu'elle a besoin de temps supplémentaire pour continuer de travailler avec les OS qui le veulent bien à l'amélioration globale du projet.

À ce jour, sur les 38 sites menacés de fermeture :

- 11 sites font l'objet d'un projet "AFPA Villages" (Thionville-Yutz, Le Puy en Velay, Aurillac, Agen, Nevers, Issoudun, Reims, Agen, Le Vigeant, Gap, Le Mans).
- 5 seront repris par des tiers avec possibilité de maintien d'antenne AFPA (Châteauroux Montargis Laval Angers Meaux).
- 7 fermetures de sites seront suivies d'une relocalisation dans le cadre du programme Cœur de ville : (Roanne, Blois, Le Creusot, Le Plessis Robinson, Nanterre, Canne et Le Teil).
- Les 15 autres sites seront fermés.

Livre 1 :

En introduction, la DG souligne qu'elle est en discussion avec la CFDT et FO, qui ont fait des propositions formelles :

- Plan de Départ Volontaire élargi.
- Limitation des départs contraints avec amélioration du portage, « crantage » du départ (transfert des compétences et accompagnement des personnes qui formeront les suivants).
- Souhait d'une amélioration des mesures qui étaient prévues dans le Livre 1.

La DG rappelle par ailleurs la réouverture des Négociations Qualité du Travail et prévention des risques psychosociaux (Livre IV).

La CFDT fait sa déclaration (en annexe).

Présentation des derniers chiffres corrigés sur le Livre 1 au 31/03

Entre le 01 juin 2018 et le 31 mars 2019 il y a eu 464 départs, qui concernent respectivement 214 postes à supprimer et 250 postes à créer.

De ce fait les 1530 suppressions après intégration des départs, deviennent 1316 postes en tenant compte de ces nouvelles données.

De même les 565 créations de postes deviennent 815 postes à pourvoir.

D'autre part, 1051 salariés de l'Afpa ont 60 ans et plus, et pourraient s'inscrire dans le cadre des mesures d'âge en rapport avec un Plan de Départ Volontaire :

Âge	Effectif
60	338
61	231
62	175
63	127
64	61
65	56
>65	63
Total	1051

Présentation de la Plateforme Afpa Talents :

Rassurez-vous, le nouveau monde est en marche et nous allons tous ensemble pouvoir capitaliser nos talents et négocier les augmentations (pas de salaire mais des charges de travail)

ANNEXE



Déclaration de la CFDT au CCE du 11 avril 2019

Madame la Directrice Générale,
Monsieur le Président,
Mesdames et messieurs les élus

Comme vous le savez tous, Élus et Direction, la CFDT a exprimé sa volonté d'entrer en négociation pour améliorer le projet de transformation de l'AFPA en signant un accord de méthode fin janvier 2019.

Sans trop revenir sur le passé, il faut rappeler que cet accord n'ayant pas reçu l'approbation majoritaire des OS, l'avis du CCE sur ce projet a été recueilli le 6 mars dernier.

Depuis, vous madame, la Directrice Générale, dans votre communication aux salariés du 11 mars, avez invité les OS à faire des propositions.

Dès lors, la CFDT a constitué un groupe de travail interne en charge de formuler des améliorations souhaitables sur tous les axes du projet de transformation de l'afpa et notamment sur les Livres I, II et IV.

Actuellement, nous sommes dans un réel travail d'échanges non encore abouti, car, comme nous avons pu le constater ce matin, cela demande du temps.

Dans tous les cas la CFDT espère que dans un délai raisonnable, ce travail sera entendu et pris en compte par la Direction Générale afin de produire des améliorations notables.

Enfin pour la CFDT, une chose est d'ores et déjà perceptible, c'est que le projet de réorganisation qui devrait s'engager, risque véritablement de provoquer une profonde transformation de nos modes de fonctionnement, avec plus particulièrement l'émergence de nouvelles compétences, d'organisations très différenciées d'un site à l'autre ou encore la nécessité de mettre en place un autre mode de management.

C'est pourquoi la CFDT veut véritablement être acteur, et force de propositions, pour assurer la pérennité de l'afpa et l'avenir de ses salariés, tant pour ceux qui seraient susceptibles ou contraints de partir, que pour ceux qui resteraient.